

Recherche sur les cellules souches humaines : La santé dans un cadre éthique

Document de travail

GLOSSAIRE

Blastocyste : Stade très précoce du développement chez les mammifères (environ une semaine après la fécondation, environ 100 cellules au total). Un blastocyste est constitué d'une masse interne de cellules (qui se développe en un embryon et sur laquelle on peut prélever des cellules souches embryonnaires), couverte d'une mince couche de cellules appelée trophoblaste (qui est à l'origine du placenta).

Cellule germinale embryonnaire (EG) : Cellule souche pluripotente provenant de gonades foetales.

Cellule somatique : Toute cellule de l'organisme, autre que les gamètes.

Cellule souche : Toute cellule capable de renouveler des tissus; cette cellule a la propriété de se reproduire par elle-même (autorenouvellement) ou de se différencier en une variété de types de cellules plus spécialisées.

Cellule souche embryonnaire (ES) : Cellule souche pluripotente provenant de la masse cellulaire interne d'un embryon au stade du blastocyste.

Cellule souche pluripotente : La plus primitive des cellules souches, ayant la capacité de se différencier en une gamme complète de cellules spécialisées.

Clonage : Transfert du noyau d'une cellule somatique dans un ovule qui, sous l'effet d'un stimulus approprié, devient un zygote.

« **Clonage thérapeutique** » : Terme parfois employé pour désigner le clonage d'un embryon qui servira à fournir des cellules souches pluripotentes à des fins thérapeutiques.

« **Clonage reproductif** » : Terme parfois employé pour désigner le clonage d'un embryon qui sera implanté dans un utérus dans le but de produire une descendance génétiquement identique au donneur du noyau.

Différenciation : Processus par lequel les cellules acquièrent de nouvelles caractéristiques et forment des types de cellules plus spécialisés.

Embryon : Organisme aux stades précoces de son développement; chez l'homme, du stade de deux cellules jusqu'à environ six semaines, après quoi on le désigne du terme « foetus ».

Fécondation in vitro (FIV) : Fécondation d'un ovule par un spermatozoïde réalisée par des moyens artificiels.

Gamète : Cellule sexuelle (spermatozoïde ou ovule). Chez les animaux (et chez l'homme), la gamète mâle fonctionnelle parvenue à maturité s'appelle le spermatozoïde, tandis que la gamète femelle s'appelle l'ovule.

Gonade : Organe qui produit les cellules sexuelles (le testicule ou l'ovaire).

Hématopoïétique : Relatif à la formation de cellules sanguines.

Hybride : Organisme dont les chromosomes renferment l'ADN de deux différentes espèces ou sous-espèces.

Ovocyte : Ovule (œuf) non parvenu à maturité.

Transfert de noyaux de cellules somatiques (transfert nucléaire, remplacement nucléaire - voir « clonage ») : Introduction du noyau d'une cellule provenant d'un organe ou tissu, dans un ovule non fécondé (ovocyte) dont on a retiré le noyau (« énucléé »).

Zygote : Oeuf fécondé par suite de la rencontre de cellules sexuelles mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovules).